

Par ailleurs, lors de la séance du Conseil, à la demande des conseillers généraux, je me suis engagé à faciliter la concertation entre les trois UIOM du Val-de-Marne, sur la question de l'examen des capacités respectives de celles-ci en matière d'incinération, et à l'occasion du projet annoncé de reconstruction de l'usine d'Ivry.

Aussi, j'inviterai très prochainement les trois présidents des syndicats de traitement à une réunion qui leur permette de confronter leurs points de vue sur cette question.

La nécessité d'une coordination des projets des trois usines, pour une adéquation des capacités de traitements aux objectifs du Plan régional, non seulement par bassin versant, mais aussi à l'échelle locale, m'apparaît relever de la compétence régionale, périmètre pertinent de la planification du traitement des déchets en Ile-de-France.

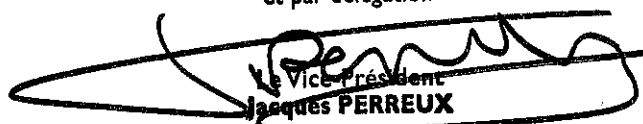
Il m'a toutefois semblé important d'attirer l'attention de la Commission particulière sur la nécessité de fonder les caractéristiques du projet d'Ivry/Paris XIII en tenant compte des installations existantes à proximité immédiate.

Cette nécessaire coordination des projets à l'échelle locale, au regard de leur coût respectif, mais aussi de leurs impacts environnementaux, me semble être de nature à alimenter le débat que vous présidez

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil général,

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation


Vice-Président
Jacques PERREUX

Copie : M. Vampouille (Vice-Président du Conseil régional)